

Rapport annuel 2018

Sommaire

1	ÉVÉNEMENTS DU RÉSEAU NATIONAL DE SÉCURITÉ (RNS) EN 2018.....	3
1.1	RÉUNION D'INFORMATION DU RNS.....	3
1.2	CYBER-LANDSGEMEINDE	3
1.3	COLLOQUE SUR LE PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA RADICALISATION ET L'EXTRÉMISME VIOLENT	3
2	DOMAINES D'ACTIVITÉS ET AGENDA DU RNS	3
2.1	THÈMES NÉCESSITANT UN ENCADREMENT ACTIF (THÈMES A).....	3
2.1.1	Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques (SNPC)	3
2.1.2	Planification de l'exercice du Réseau national de sécurité 2019 (ERNS 19).....	4
2.1.3	Terminologie relative à la politique de sécurité	4
2.1.4	Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent....	4
2.1.5	Engagement de l'armée en appui aux autorités civiles pour la protection des représentations étrangères	5
2.1.6	Concept relatif à la sécurité des minorités nécessitant une protection particulière	5
2.1.7	Collaboration entre la Confédération et les cantons dans le domaine ABC	5
2.1.8	Convention administrative CCDJP/DDPS/ISP	6
2.1.9	Analyse des forces de sécurité.....	6
2.2	THÈMES NÉCESSITANT LA SURVEILLANCE DE LA PLATEFORME OPÉRATIVE OU DU DÉLÉGUÉ (THÈMES B).....	6
2.2.1	Communication et systèmes d'information sûrs entre la Confédération et les cantons	6
2.2.2	Suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'exercice du Réseau national de sécurité 2014 (ERNS 14).....	6
2.3	PARTICIPATION DU DÉLÉGUÉ DU RNS À D'AUTRES COMITÉS ET PROJETS.....	6
2.4	AUTRES ACTIVITÉS DU BUREAU	7
2.4.1	Affaires du Conseil fédéral et interventions parlementaires	7
2.4.2	Médias et relations publiques	7
3	COMPTES ANNUELS 2018.....	7
3.1	RAPPORT DE RÉVISION 2018.....	7
3.2	BUDGET 2019	7
4	PERSPECTIVES 2019	7
4.1	MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION NATIONAL DE LUTTE CONTRE LA RADICALISATION ET L'EXTRÉMISME VIOLENT	7
4.2	EXERCICE DU RÉSEAU NATIONAL DE SÉCURITÉ (ERNS 19).....	8
4.3	STRATÉGIE NATIONALE DE PROTECTION DE LA SUISSE CONTRE LES CYBERRISQUES II	8
4.4	ANALYSE DES FORCES DE SÉCURITÉ	8
4.5	ÉVALUATION	8
4.6	QUATRIÈME CONFÉRENCE DU RÉSEAU NATIONAL DE SÉCURITÉ	9

1 Événements du Réseau national de sécurité (RNS) en 2018

1.1 Réunion d'information du RNS

La troisième réunion d'information du RNS a eu lieu le 31 octobre 2018. L'objectif de cette manifestation est d'informer les responsables invités, qui sont issus de tous les domaines de la sécurité, sur les affaires en cours. Cette année, une trentaine de représentants de la Confédération et des cantons y ont participé. L'évolution de la menace en Suisse, les leçons tirées de l'exercice de conduite stratégique 2017 (ECS 17) et les cyberrisques constituaient les principaux thèmes abordés.

1.2 Cyber-landsgemeinde

La 6ème cyber-landsgemeinde s'est tenue le 26 avril 2018 à l'Eventfabrik à Berne, réunissant des représentants de la Confédération, des cantons, des infrastructures critiques et d'autres partenaires du RNS actifs dans le domaine des cyberrisques. La cyber-landsgemeinde permet d'informer les participants de l'avancée des travaux du RNS en lien avec la mise en œuvre de la Stratégie nationale de protection contre les cyberrisques (SNPC) à l'échelon cantonal. La manifestation doit aussi promouvoir la collaboration et le réseautage entre les différents acteurs et leur offrir la possibilité d'exprimer leurs idées à propos de divers projets.

1.3 Colloque sur le plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent

Le 14 novembre 2018, le RNS et la Prévention suisse de la criminalité ont organisé un colloque à Berne destiné aux spécialistes des services communaux et cantonaux ainsi que des organisations de la société civile qui s'occupent de tous les types de prévention de la radicalisation et de l'extrémisme violent ainsi que du désengagement et de la réintégration. Ce colloque a, par ailleurs, permis de renforcer le réseau interdisciplinaire et les échanges entre communes et cantons. La collaboration en réseau est en effet essentielle pour surmonter les défis.

2 Domaines d'activités et agenda du RNS

L'agenda 2018+ du RNS a été adopté le 5 mars 2018 par la plateforme politique. Un thème est inscrit dans l'agenda lorsqu'un besoin de coordination apparaît entre la Confédération et les cantons, si le thème est pertinent pour la majorité des acteurs du RNS et qu'il revêt une dimension stratégique et politique. Un thème A concerne une thématique qui est importante pour le RNS et qui nécessite une attention et un encadrement particuliers. Un thème B remplit les critères et requiert une surveillance ou une observation régulière de la part de la plateforme opérative ou du délégué.

2.1 Thèmes nécessitant un encadrement actif (thèmes A)

2.1.1 Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques (SNPC)

Lors de sa séance du 18 avril 2018, le Conseil fédéral a approuvé la stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques 2018-2022 (SNPC II).

Avec la nouvelle stratégie et en réponse aux interventions parlementaires, le Conseil fédéral a par ailleurs demandé le contrôle des structures dans le domaine des cyberrisques et a mis en place un groupe de travail constitué de représentants du DFF, du DFJP et du DDPS. Le délégué du RNS a siégé dans ce groupe et défendu la vision des cantons à propos du nouveau centre de compétences pour la cybersécurité qu'il s'agit de créer.

Le RNS a poursuivi la planification de la mise en œuvre de la SNPC II à l'échelon des cantons dans le cadre d'un groupe de travail et intégré au préalable les intérêts des cantons dans l'atelier organisé par l'organe de coordination de la SNPC. En novembre 2018, l'assemblée plénière de la Conférence cantonale des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) a chargé le groupe de travail du RNS d'effectuer comme prévu la planification de la mise en œuvre et de la lui soumettre pour décision au printemps 2019.

2.1.2 Planification de l'exercice du Réseau national de sécurité 2019 (ERNS 19)

La plateforme opérative et la plateforme politique ont encadré de près le projet ERNS 19 et ont pris connaissance des développements des sous-projets et des deux rapports de situation publiés en 2018. Depuis le début du deuxième semestre 2018, le délégué du RNS prend également part aux séances de la coordination de projet ERNS 19.

2.1.3 Terminologie relative à la politique de sécurité

Le 28 juin 2016, la plateforme opérative a décidé d'inscrire comme thème A dans l'agenda du RNS l'élaboration d'un glossaire des termes relatifs à la politique de sécurité. Le bureau du RNS a élaboré une première proposition en collaboration avec les services linguistiques du Secrétariat général du DDPS et de l'Office de la protection de la population (OFPP). La plateforme opérative a décidé de suspendre ce mandat le 21 mars 2018. Il avait été constaté que les définitions en matière de politique de sécurité différaient d'un service à l'autre et que les termes évoluaient au fil du temps. Le rapport charges-bénéfices de l'établissement d'un tel dossier aurait été disproportionné.

2.1.4 Plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent

Le plan d'action national (PAN) a été adopté le 24 novembre 2017 par des représentants de la CCDJP, de la CDIP, de la CDAS, de l'Union des villes suisses, de l'Association des communes suisses et par la cheffe du DFJP, et il a été présenté lors d'une conférence de presse commune qui s'est tenue le 4 décembre 2017. Dans le cadre de la mise en œuvre du PAN, la Confédération soutient, par un programme d'impulsion, des projets réalisés par les cantons, les communes, les villes et la société civile. Un montant de cinq millions de francs y sera consacré sur les cinq prochaines années. L'ordonnance requise pour ce faire a été approuvée le 16 mai 2018 ; elle est entrée en vigueur le 1^{er} juillet 2018.

2.1.5 Engagement de l'armée en appui aux autorités civiles pour la protection des représentations étrangères

Depuis 2018, l'armée mène des engagements d'appui aux autorités civiles non plus dans le cadre d'engagements subsidiaires, mais pour maintenir ses compétences. Les membres du groupe de travail sur la protection des ambassades ont dû se mettre d'accord sur la réduction des effectifs dans le cadre du maintien des compétences : le canton de Genève pourra compter sur l'appui de l'armée dans le cadre du maintien des compétences déjà dès 2019, et le canton de Berne dès 2020. La ville de Zurich et le canton de Berne seront encore tributaires en 2019 de l'engagement subsidiaire de l'armée. C'est pourquoi le Parlement a adopté fin 2018 les engagements subsidiaires de l'armée sous la forme d'un service d'appui en faveur des autorités civiles dans le cadre de la protection des représentations étrangères en 2019 pour le canton de Berne et la ville de Zurich. Cette dernière renonce au maintien des compétences de l'armée et se chargera elle-même des tâches de protection des ambassades dès 2020. Le groupe de travail a également discuté de l'augmentation de la compensation financière pour le personnel dédié à la protection des ambassades.

2.1.6 Concept relatif à la sécurité des minorités nécessitant une protection particulière

Le 13 février 2017, la plateforme politique a confié au délégué du RNS le mandat d'élaborer un concept relatif à la sécurité des minorités nécessitant une protection particulière. Le 7 mai 2018, la plateforme politique a approuvé le concept du 17 avril 2018 « Sécurité des minorités nécessitant une protection particulière » élaboré par le groupe de travail constitué de représentants de la Confédération, des cantons et des minorités religieuses. Le Conseil fédéral a pris connaissance du concept le 4 juillet 2018. Il a chargé le DFJP de rédiger un projet d'ordonnance sur les mesures visant à garantir la sécurité des minorités nécessitant une protection particulière. D'entente avec les cantons, le DFJP examinera également, d'ici fin 2020, si une loi permettant à la Confédération de soutenir des mesures de protection actives et passives d'installations et de personnes particulièrement vulnérables peut être édictée.

2.1.7 Collaboration entre la Confédération et les cantons dans le domaine ABC

La Commission fédérale pour la protection ABC (ComABC) a constaté, conformément au mandat de la plateforme politique du 8 mai 2017, qu'elle ne peut procéder à un état des lieux du domaine ABC d'ici 2019 qu'avec un mandat externe. Suite à cela, la plateforme politique a décidé de procéder à l'état des lieux avec les ressources existantes, sous la direction de l'OFPP. Fin 2018, une première séance traitant de l'état des lieux de la protection ABC a été organisée sous la direction de l'OFPP. En raison du calendrier, un état des lieux complet ABC ne peut pas être présenté début avril 2019, comme l'avait demandé la plateforme politique le 27 août 2018. La CG MPS propose donc que l'OFPP présente un rapport intermédiaire début avril 2019. Ledit rapport intermédiaire doit permettre à la CG MPS, lors de sa conférence annuelle du 3 mai 2019, de prendre une décision concernant la création de l'organe de coordination ABC (OCABC).

2.1.8 Convention administrative CCDJP/DDPS/ISP

Le 29 août 2017, la plateforme politique a chargé le groupe de travail de réviser l'annexe de la convention administrative. L'annexe du 26 septembre 2018 a été approuvée par les trois parties et confirmée par un échange mutuel d'écritures. La nouvelle annexe est valable depuis le 1^{er} janvier 2019.

2.1.9 Analyse des forces de sécurité

La plateforme opérative du RNS a décidé de procéder à une analyse de l'évolution des effectifs des forces de sécurité (privées et publiques). L'institut scientifique ESEHA mandaté pour l'étude a rassemblé et évalué diverses sources dans le courant de 2018. Il a collaboré pour ce faire avec le groupe d'accompagnement du RNS. Des résultats provisoires ont été présentés à la plateforme politique le 12 novembre 2018. L'approbation de l'étude sur les effectifs de la sécurité publique en Suisse par les organes du RNS est prévue pour le deuxième trimestre de 2019.

2.2 Thèmes nécessitant la surveillance de la plateforme opérative ou du délégué (thèmes B)

2.2.1 Communication et systèmes d'information sûrs entre la Confédération et les cantons

La plateforme opérative et la plateforme politique ont été informées par le directeur de l'OFPP des évolutions des systèmes de communication pour la conduite et l'intervention entre les autorités et organisations chargées du sauvetage et de la sécurité en Suisse (AOSS) et des systèmes d'alarme et d'information de la population.

2.2.2 Suivi de la mise en œuvre des recommandations de l'exercice du Réseau national de sécurité 2014 (ERNS 14)

Le chef du DDPS a chargé l'OFPP d'assurer le suivi de la mise en œuvre des seize recommandations de l'ERNS 14. Le Conseil fédéral et la plateforme politique doivent être informés régulièrement, au moins une fois par année, de l'état d'avancement des travaux visant à les concrétiser. La plateforme politique a pris connaissance du rapport de mise en œuvre de l'OFPP le 5 mars 2018.

2.3 Participation du délégué du RNS à d'autres comités et projets

En 2018, le délégué a siégé dans les commissions suivantes ou participé aux projets suivants : l'harmonisation de l'informatique policière suisse (HIP), FITANIA, l'État-major fédéral de protection de la population, KGSi+, le conseil consultatif de sécurité du canton de Genève, la Commission fédérale de la télématique, la coordination des grands exercices (Koordex), le groupe d'experts Cyberdéfense DDPS, le projet de simulateur de conduite et le Cyberboard.

2.4 Autres activités du bureau

2.4.1 Affaires du Conseil fédéral et interventions parlementaires

En 2018, le bureau du RNS a dû prendre position et rédiger des réponses dans le cadre de nombreuses affaires du Conseil fédéral et interventions parlementaires, notamment à propos du terrorisme, de la prévention du terrorisme et de la cyberdéfense.

2.4.2 Médias et relations publiques

En 2018, le bureau a reçu bien plus de demandes des médias que les années précédentes. Il a répondu en particulier à des questions portant sur le terrorisme, la prévention du terrorisme et la cyberdéfense. Le délégué a fourni des renseignements sur ces sujets à différents médias (presse écrite, radio, TV).

Le délégué du RNS a participé à de nombreuses manifestations publiques en 2018. Les groupes d'intérêts les plus divers en Suisse comme à l'étranger l'ont invité à tenir un discours lors d'une trentaine de manifestations.

3 Comptes annuels 2018

Pour l'année 2018, les dépenses totales s'élèvent à 859 579,80 francs. La moitié de cette somme est à la charge des cantons.

La plateforme politique a décidé, le 29 août 2017, d'augmenter de 0.4 % EPT l'effectif du bureau, et ce, pour une durée indéterminée. Cet accroissement figure dans les comptes annuels 2018.

3.1 Rapport de révision 2018

L'Inspectorat du DDPS a examiné l'ensemble des pièces justificatives, et toutes les factures ont été approuvées conformément aux directives.

3.2 Budget 2019

Le budget prévu pour l'année 2019 s'élève à 987 000 francs au total. Le plafond des dépenses est fixé à 1,1 million de francs.

4 Perspectives 2019

4.1 Mise en œuvre du plan d'action national de lutte contre la radicalisation et l'extrémisme violent

La mise en œuvre du PAN, qui relève majoritairement de la compétence des cantons, des communes et des villes, nécessitera encore des efforts d'intensité diverse. Le rapport de monitoring publié pour la première fois par l'organe de coordination national fournira de précieux éléments et une vue d'ensemble des institutions et des mesures qu'elles ont prises, sous

quelle forme et avec quels moyens (projet / programme / instruments). L'organe de coordination national, qui fait partie intégrante du bureau du RNS depuis début 2019, secondera tant les autorités que les représentants de la société civile lors de la mise en œuvre du PAN. Dans le cadre du programme d'impulsion, de nouvelles demandes de soutien financier pour des contributions à la concrétisation des mesures contenues dans le PAN pourront aussi être adressées au RNS l'an prochain.

De plus, l'organe de coordination dirige et encadre le pool d'experts (mesure 24). Ces derniers doivent posséder les connaissances requises afin de soutenir et conseiller les autorités en charge de la réintégration de personnes radicalisées.

4.2 Exercice du Réseau national de sécurité 2019 (ERNS 19)

La plateforme politique et la plateforme opérationnelle procéderont à un suivi intensif des préparatifs de l'ERNS 19 jusqu'à la réalisation de l'exercice à proprement parler, du 11 au 13 novembre 2019. Elles ne sont pas intégrées dans l'exercice au niveau opérationnel.

4.3 Stratégie nationale de protection de la Suisse contre les cyberrisques II

Au printemps 2019, le Conseil fédéral se prononcera sur la future unité organisationnelle en Suisse dédiée aux cyberrisques ; le centre de compétences pour la cybersécurité qui y sera rattaché se chargera de la mise en œuvre de la stratégie. Tant le Conseil fédéral que l'assemblée plénière de la CCDJP statuera sur la planification concrète de la mise en œuvre au printemps 2019. Pour la mise en œuvre de la stratégie dans les cantons et en collaboration avec ces derniers, des groupes de travail seront probablement créés et suivis par le groupe spécialisé Cyber du RNS. Le modèle de collaboration de la structure organisationnelle pour la cybersécurité avec les cantons et des tiers, en particulier les mécanismes concrets de coordination, seront traités de façon détaillée jusqu'à l'automne 2019.

La septième cyber-landsgemeinde aura lieu le 28 mars 2019 : elle se concentrera essentiellement sur la mise en œuvre de la stratégie dans les cantons.

4.4 Analyse des forces de sécurité

L'examen de l'étude sur les effectifs de la sécurité publique en Suisse a été prolongé jusqu'à la fin du premier semestre de 2019. Des résultats intermédiaires seront soumis pour approbation tant à la plateforme opérationnelle qu'à la plateforme politique. L'approbation de l'étude par la plateforme politique est prévue pour mai 2019. Suite à cela, le *Center for Security Studies* effectuera une analyse stratégique.

4.5 Évaluation

Lorsque la décision a été prise en 2015 de pérenniser le RNS, il avait aussi été convenu de le réévaluer d'ici la fin 2019. L'évaluation externe examinera les thèmes traités et les liens entre le bureau et les services du RNS et les autres organes (fédéraux, cantonaux, tiers) et mettra en évidence les doublons éventuels.

4.6 Quatrième Conférence du Réseau national de sécurité

La quatrième Conférence du RNS aura lieu le 16 mai 2019 à Lausanne et se concentrera sur la collaboration entre les organes de sécurité étatiques et les entreprises privées.